

Communiqué

Soutien à la création artistique

Mise au concours d'une résidence artistique au Caire en 2027

La ville de Meyrin, en collaboration avec la Conférence des villes en matière culturelle (CVC), offre la possibilité à des artistes locaux de partir en résidences artistiques à l'étranger. L'objectif de ce programme est de favoriser la création et de promouvoir les échanges culturels entre la Suisse et le pays hôte. Ces séjours, d'une durée de 3 à 6 mois, permettent à un ou une artiste de s'immerger dans la culture et le mode de vie d'un pays pour y développer un projet artistique.

En 2027, un ou une artiste du territoire meyrinois aura l'opportunité de s'envoler pour la capitale égyptienne afin d'y passer six mois en immersion dans la bouillonnante vie culturelle du Caire. Le délai de candidature est fixé au 31.10.2026.

Résidence de six mois au Caire

Dans le cadre de son partenariat avec la CVC, la ville de Meyrin met au concours une résidence artistique située au Caire. La mégapole égyptienne accueillera un ou une artiste à partir d'août 2027 pour une durée de six mois. Le lauréat ou la lauréate partagera cet espace avec d'autres artistes suisses provenant de villes membres de la CVC. La mise à disposition du logement et des ateliers est gratuite et s'accompagnera d'une bourse de CHF 10'000 pour l'entier du séjour. Les frais de voyage, de nourriture et de téléphonie sur place restent à la charge du bénéficiaire.

Nous recommandons aux personnes intéressées par cette résidence de prendre attentivement connaissance des conditions de séjour et de travail décrites dans les documents à disposition avant de soumettre leur postulation, un justificatif d'une expérience de vie hors de Suisse et hors d'Europe sera demandé.

Comment postuler ?

Si vous êtes artiste, domicilié à Meyrin ou ayant des liens étroits avec la commune, et que ce séjour vous intéresse, vous pouvez envoyer votre candidature, incluant :

- Un curriculum vitae,
- Une lettre de motivation décrivant votre projet artistique,
- Une présentation de la démarche artistique/portfolio,
- Une description du projet artistique en lien avec la résidence.

Le dossier est à adresser par courrier postal à :

Ville de Meyrin
Service de la culture
À l'attention de Tania Santschi
Place des Cinq-Continents 1
Case postale 378
1217 Meyrin

Délai de candidature : 31.10.2026, 23h59

Tous les détails utiles, y compris les conditions de séjour et de travail, sont disponibles sur le site de la ville de Meyrin à l'adresse www.meyrinculture.ch/actualites/appel-projet-le-caire ainsi que sur le site de la CVC (www.skk-cvc.ch), rubrique « Ateliers ».

Renseignements complémentaires :

Ville de Meyrin, Service de la culture - Téléphone : 022 989 16 69 - Courriel : culture@meyrin.ch